

Image not found or type unknown



Litige location d un utilitaire

Par **sarah 1902**, le **02/09/2009 à 10:38**

Bonjour, nous avons loué un utilitaire pour aller récupérer une table et 4 chaises, l'état du camion est vérifié partiellement puisque l'intérieur n'a pas été inspecté. Au retour c'est une autre personne qui fait l'état du véhicule et s'aperçoit d'un impact derrière le flanc des roues. Nous lui disons qu'il est impossible qu'en transportant une table et des chaises de l'avoir fait vu où se trouve l'impact et qu'en plus à l'aller la dame n'était pas rentrée dans le camion qui plus est nous avons un témoin. Quand bien même il nous demande de payer 500 euros. Que faire ? Si quelqu'un pouvait nous répondre ce serait sympa merci